



Nouvelles du C.A.

Volume 6, n° 2 (No 345, 26 novembre 2008)

Décision du conseil d'administration suite au rapport du sous-comité

Un sous-comité a été créé par le président du conseil d'administration pour examiner la situation prévalant au Collège depuis la publication, le 10 octobre et dans les jours qui ont suivi, d'informations mettant en cause certains agissements du conjoint de madame Senécal, monsieur Martial Fillion, dans le cadre de ses fonctions de directeur général de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), et de madame Senécal dans son rôle au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le mandat du sous-comité était de situer le Collège quant à l'évolution du climat de malaise et d'inquiétude qui prévalait. La démarche se voulait positive et avait pour objectif premier de trouver, avec Mme Senécal, les réponses utiles compte tenu des circonstances et de prévoir des démarches pour rassurer le Collège, son conseil d'administration et sa communauté.

À la suite du rapport du sous-comité, le conseil d'administration a résolu à l'unanimité d'amorcer la procédure de résiliation du mandat de Mme Francine Senécal et de suspendre son entrée en fonction jusqu'à la prise de décision finale lors d'une prochaine assemblée à tenir le 7 janvier 2009.

Transferts fédéraux

Par suite de la demande exprimée par les enseignants lors du dernier conseil, des rencontres ont été organisées par la Direction des études avec les représentants syndicaux des enseignants pour identifier des mesures qui pourraient être mises en place dès la session d'hiver 2009. En voici quelques unes :

- Ajouter des ressources en classe en lien avec des problématiques déjà identifiées en réussite scolaire. C'est-à-dire réduire le nombre d'élèves par groupe pour le premier cours de français à la session d'hiver, le premier cours de philosophie et le cours Méthodes quantitatives en sciences humaines.
- Tenir des échanges sur l'identification d'un cours dans chaque programme qui présente une problématique de réussite scolaire particulière, de même que les solutions proposées par les départements. Le but de cette rencontre est d'échanger avec la communauté sur les projets qui seront présentés en 2009-2010 dans le cadre du Plan triennal.
- Discuter des mesures de soutien actuelles et futures qui peuvent aider les enseignants à accueillir dans leur classe des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage ou des problèmes graves de santé mentale.
- Identifier des améliorations à apporter dans les départements et dans les classes en matière de technologie de l'information.

Les travaux se poursuivront tout au long de l'année, en consultation avec la communauté collégiale, afin d'élaborer les projets pour le budget 2009-2010.

Rapport financier 2007-2008

Les états financiers du fonds de fonctionnement et du fonds d'investissements sont présentés au conseil d'administration, comme à l'habitude, à ce moment de l'année.

Déjà au moment de la prévision, nous avons dû faire appel au solde de fonds pour atteindre l'équilibre budgétaire. Au 30 juin 2008, le cégep du Vieux Montréal présente un déficit d'opération de 502 743 \$, qui sera absorbé par le solde de fonds. Ci-dessous les principaux éléments qui composent ce déficit :

- Augmentation des coûts de convention des enseignants et des autres personnels;
- Retard dans le règlement de la réclamation aux assurances suite à la grève étudiante de novembre 2007;
- Écart entre les effectifs financés par rapport aux effectifs réels et pénalité pour dépassement de la clientèle de référence;
- Un surplus moins élevé que celui qui avait été prévu pour la formation continue, le service de formation aux entreprises et les entreprises autofinancées.

Rappelons également que la vente de la résidence a été complétée et que le déficit de 1 529 782 \$ de la dernière année d'opération doit être inscrit aux résultats. En conséquence, le déficit total présenté aux états financiers totalise 2 032 525 \$.

Nomination à la présidence et à la vice-présidence du C.A.

Messieurs Gérald Lizée et Michel Brunet ont été réélus à leur poste, respectivement, à titre de président et de vice-président, et ce, pour un mandat de un an.

En vertu des règles du conseil, ces postes doivent nécessairement être exercés par des membres externes au Collège.

Nomination des membres du comité exécutif

Le conseil a élu les quatre personnes suivantes à titre de membre du comité exécutif :

- Gérald Lizée
- Michel Brunet
- Jean-Marc Petit
- Michel Arseneault

Au total, le comité exécutif est formé de six membres. Le directeur général et la directrice des études y participent d'office.

Prochaine réunion

Une assemblée extraordinaire se tiendra le mercredi 7 janvier 2009.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications
et des affaires corporatives*